



VERVIERS

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

MOBILITE

ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITE (P.C.M.)

AVIS A LA POPULATION

Conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal informe la population qu'elle est invitée à prendre connaissance du rapport portant sur l'actualisation du Plan Communal de Mobilité (P.C.M.) adopté par le Conseil communal lors de séance du 25 juin 2018.

Ce document peut être consulté du 5 au 19 juillet 2018, au Service administratif de la Mobilité, rue du Collège 62 (1^{er} étage) à 4800 Verviers, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

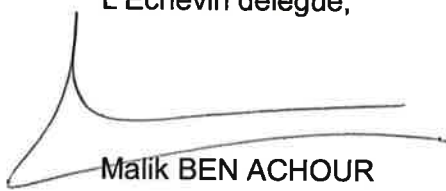
Verviers, le 4 juillet 2018

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,


Muriel KNUBBEN



Pour la Bourgmestre :
L'Echevin délégué,


Malik BEN ACHOUR